

Petite revue de l'année 1895

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **34 (1896)**

Heft 1

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-195350>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

PRIX DE L'ABONNEMENT

Suisse: Un an. Fr. 4 50
Six mois. » 2 50
Etranger: Un an. » 7 20

On s'abonne au Bureau du Conteur, à Lausanne, et aux Bureaux des Postes. — Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Patard, 24, Lausanne.

Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg, St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall, Lucerne, Lugano, Coire, etc.

PRIX DES ANNONCES

Canton: 15 cent. — Suisse: 20 cent.
Etranger: 25 cent. — Réclames: 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Changement de format. — Nos annonces, publiées jusqu'ici dans une feuille détachée, compliquant le tirage et l'expédition, seront désormais, au point de vue de la publicité, infiniment mieux placées à la quatrième page. Quant à l'espace destiné au texte ordinaire du Conteur, loin d'être diminué par ce fait, il en est au contraire augmenté, les neuf colonnes qui y sont consacrées contenant une plus grande quantité de matières que les douze colonnes de l'ancien format. Nous aimons à croire que cette transformation, qui nous était d'ailleurs demandée depuis longtemps, sera appréciée par les personnes qui voudront bien nous favoriser de leurs annonces. Celles-ci doivent être adressées à l'Agence de publicité Haasenstein et Vogler, à Lausanne.

Petite revue de l'année 1895.

Speech d'un major de table au banquet de la Société des Carabiniers. Beau Rivage, 1^{er} décembre 1895.

CHERS CONCITOYENS,

Chaque année, nous nous réunissons plus nombreux, semble-t-il, dans ce beau local; chaque année, l'animation, la gaieté, la bonne entente, qui président à notre banquet, témoignent de la prospérité toujours croissante de la Société des Carabiniers.

Je n'en sollicite pas moins votre aimable concours dans l'accomplissement de la tâche qui m'est imposée, tâche vraiment pénible, fatigante, et dont j'ai hâte de me libérer dès aujourd'hui.

D'ailleurs, dans une fête comme celle-ci, il faut nécessairement de la variété et dans les personnes et dans les choses; et certes, malgré toute la bienveillance que vous m'avez témoignée jusqu'ici, je ne me fais point illusion; vous devez évidemment vous être dit: « Ce banquet, après tout, est bien uniforme, depuis tantôt dix ans; c'est toujours dîner, distribution des prix, puis Monnet, l'éternel Monnet, avec son speech traditionnel; c'est absolument comme dans les affaires communales, un peu toujours la même chose. »

Bref, puisqu'il en est encore ainsi pour aujourd'hui, allons-y gaiement de notre petite revue de l'année.

Il nous faut nécessairement, pour cela, remonter au mois de janvier, dont les longues intempéries n'ont certes pas été pour nous bien souriantes. Tandis que les avalanches répandaient la désolation dans les hautes vallées; ici, la neige, la pluie, le vent faisaient rage, obstruant les chemins de fer, rompant les lignes télégraphiques, interrompant nos communications avec Paris, et, jetant dans l'âme de Casimir-Perier de sombres pensées, provoquaient sa démission.

A Lausanne, on patageait partout; c'est un peu dans nos mœurs.

Cette énorme quantité de neige, si favorable aux parties de luge qui égayerent les abords de Lausanne pendant quelques semaines, fut une précieuse ressource pour nos journaux. A court de nouvelles étrangères, ils discutèrent chaudement la question de savoir si le substantif *luge* et le verbe pronominal *se luger* ne devaient

pas prendre place dans la langue française, en dépit de l'Académie et de Littré.

Et pendant ce temps, deux pauvres diables, — le mari et la femme — gardiens de l'hôtel de Naye, cloîtrés par quatre mètres de neige, attendaient avec impatience que le printemps vint les délivrer.

Hélas! s'ils étaient complètement solitaires et isolés du monde, de ses joies et de ses bruits divers, ils l'étaient aussi de ses misères. J'ai la persuasion qu'ils ont eu là-haut moins de soucis et d'angoisses que notre Municipalité luttant avec M. Gagnaux, dans l'inextricable problème des ruclons.

Les amas de neige, qui ont encombré nos rues et gêné la circulation pendant si longtemps, ont donné lieu à quelques épisodes assez gais, témoin l'histoire de ce brave campagnard qui avait soumissionné pour l'enlèvement de la neige de son village. Ce travail lui fut adjugé; mais son cheval étant subitement tombé malade, il se rendit auprès du syndic pour solliciter une prolongation du délai fixé pour l'exécution de ses engagements.

— Je veux bien, fait le syndic, quel délai vous faut-il?

Après un instant de réflexion, notre paysan répondit:

— Eh bien, monsieur le syndic, pour que je ne sois pas obligé de venir vous importuner encore une fois, il vous faut m'accorder jusqu'au 1^{er} juillet.

..

En février, nous voyons l'attention générale se porter sur la France, encore sous le coup de la démission de M. Casimir-Perier, suivie d'une crise ministérielle.

Avouez qu'ils sont vraiment déplorables ces ministres français démissionnant au moindre échec! Je me suis dit mainte fois: « Qu'ils prennent donc pour exemple nos autorités. » M. Frey, lui, ne paraît pas être très accablé sous le poids des 270,000 non que nous lui avons si gracieusement octroyés dernièrement. Il tient bon et reste à son poste, prêt à recommencer.

Et notre Conseil d'Etat, est-ce qu'il abandonne le fauteuil quand le Grand Conseil ne vote pas ses projets de loi? — Il est vrai que le fait est excessivement rare. — Et cela pourquoi? C'est simplement que, par une sage prévoyance, il s'est tout d'abord assuré une majorité forte, inébranlable, convaincue d'avance, pour ainsi dire, et qui, dans les votations, se lève comme un seul homme pour la patrie... et pour le Conseil d'Etat!

Aussi, grâce à ces habiles précautions, c'est à peine si, dans le cours d'un demi-siècle, notre pouvoir exécutif prend une fois la mouche et dérange ses administrés!

..

Quelques semaines plus tard, notre ville reçut une nouvelle réjouissante. Vous savez tous depuis combien d'années nous souffrons de la disette d'eau. Tout à coup, la Société électrique Vevey-Montreux vint nous dire: « Pauvres amis,

nous vous avons vu si souvent, une baguette de coudrier à la main, chercher sans succès de l'eau potable, que nous sympathisons sincèrement à vos peines. Lassés, découragés, vous attendez peut-être que cette eau vienne seule à Lausanne? Ne vous abusez pas; ces douces surprises ne se voient guère. Mais voici: Comme vous, nous avons cherché, avec cette seule différence que nous avons trouvé. Venez un peu voir près de Château-d'Ex, quelles belles sources!... Eh bien, nous vous offrons de les partager entre nous, avec la réserve qu'à leur passage à Vevey elles seront utilisées comme force motrice. »

Dès lors, une délégation des autorités communales et de la Société des eaux s'est rendue à l'invitation qui lui était faite, et elle a vu couler, là-haut, en abondance, l'eau la plus cristalline qui soit au monde.

Si cette eau, avant de nous arriver, est utilisée comme force motrice à Vevey, tant mieux. Battus par de puissantes turbines, les microbes qu'elle pourrait contenir ne nous parviendront qu'assommés, ou du moins incapables de nuire.

Durant l'été, la Municipalité, effrayée par une sécheresse persistante, menacée d'une consommation d'eau toujours croissante par les tempéraments, s'empressa, ainsi que la Société des eaux, de poursuivre les négociations. Aujourd'hui, on nous assure que la convention sera signée très prochainement. Espérons-le. Mais, jusqu'à ce moment, jusqu'à ce que nous voyions cette eau, depuis si longtemps promise, couler de nos fontaines et de nos robinets, nous serons toujours là comme un cerf altéré qui brame, vous savez après quoi... et après quoi!

Rien d'autre d'important, en mars, si ce n'est la *Conspiration des brantes*.

On sait que l'article 21 du règlement d'exécution de la loi du 15 mai 1894 portait, entre autres, cette disposition:

« La brante (setier) destinée au mesurage des liquides ne peut être que de 50 litres. »

De là, grand émoi à Lavaux, récriminations générales de la part des vigneron, pétition au Conseil d'Etat, assemblée populaire à Rivaz, où l'on remarquait M. le chef du département de l'agriculture, l'abbé-président de la Confrérie des vigneron, M. Eugène Fonjallaz, conseiller national, le préfet du district et autres notabilités.

Les pétitionnaires basaient leurs réclamations sur le fait que, « pour les caves profondes, une charge de 50 litres est trop considérable, et qu'en cas d'accident, il y a une plus grande perte qu'avec la brante de 45 litres. »

Après une discussion assez vive de l'assemblée de Rivaz, on finit par s'entendre. M. le chef du département de l'agriculture donna diverses explications qui rassurèrent quelque peu nos vigneron, en laissant entrevoir la révision du règlement.

Enfin la collation de savoureuses petites pièces de pâtisserie, arrosées d'un pétillant 94, offerte par le Municipalité de Rivaz, n'a pas peu contribué à liquider la question.

Ajoutons que, si quelques-uns ont pu dire que M. Viquerat n'était pas sorti de là complètement victorieux, et si la brante de 50 litres, estimée trop lourde, n'a pas prévalu, il n'en restera pas moins à cet honorable magistrat l'intime conviction que mainte et mainte fois on est sorti des caves, — même les plus profondes, — avec une charge beaucoup plus forte !

Malgré ce que nous avons dit tout à l'heure des tempérants, nous ne croyons pas que leur propagande soit de nature à augmenter d'une manière alarmante la consommation de l'eau. — Permettez-moi cette expression vulgaire : « L'eau ne redemande pas ; » aussi les vrais abstinents sont-ils très rares.

D'ailleurs, ceux qui, comme nous, boivent du vin sans en abuser, ont pour eux les médecins, qui ne paraissent pas recommander bien chaudement l'*aqua fontana*. Les nombreuses collations et les plantureux banquets, soit de la réunion des médecins de la Suisse romande, soit du Congrès médical suisse, à Beau-Rivage, dans le courant de l'année, en sont pour nous la preuve bien convaincante.

Ecoutez un peu ce que disait très spirituellement à ce sujet M. le Dr Henri Secretan, dans son compte-rendu publié par la *Gazette* :

« A deux heures, le banquet animé battait son plein, admirablement servi, généreusement arrosé. La tempérance absolue n'a guère, chez les médecins de ce pays, que des partisans théoriques. Un conférencier éminent, qui plaide à ses heures la bonne cause, et un praticien qui ose faire imprimer que le vin est un poison, ni plus ni moins, discutaient entre deux flacons d'Yverne et de Villeneuve. Sans doute le vin est un poison, mais c'est un plaisir, à doses modestes, et s'il égaie un moment, il est moins nuisible que l'ennui, cette bile noire des Grecs, qui est quelquefois mortelle. »

Il est vrai que ces messieurs ont été accueillis et traités, par M. Tschumi, de la façon la plus distinguée. Mais ce dernier, administrateur habile, maître d'hôtel modèle et chéri des actionnaires de Beau-Rivage, n'a pas laissé passer cette heureuse occasion d'amener de l'eau à son moulin. Au dessert, dans un petit discours fort bien tourné, il pria les convives, qui étaient alors sous l'influence d'une riche digestion, de vouloir bien attirer l'attention de leurs malades sur le climat et la beauté des bords du Léman, si favorables à la santé. Il n'eut pas de peine, croyons-nous, à obtenir leur aimable adhésion. Comment lui résister après ce menu :

Potage Portorico.
Turbot d'Ostende, sauce Mirabeau.
Pommes de terre nature
Cuisse de renne à l'infante.
Poulets sautés à la Bordelaise.
Faisans dorés sur croustades.
Salade.
Asperges, sauce beurre.
Plombières aux abricots.
Pâtisserie.
Dessert assorti.

Quel noble coup de fourchette !

Et tout cela copieusement arrosé de vins excellents, parmi lesquels 150 bouteilles de Désaley, gracieusement offertes par la Commune de Lausanne, et dont les effets se traduisirent bientôt par de joyeuses chansons et des toasts humoristiques.

En sortant de table, les bords du Léman devaient, en effet, leur paraître superbes !

Ajoutons que si messieurs les docteurs ont beaucoup festoyé, beaucoup joui, les malades ne paraissent pas avoir eu trop à souffrir de leur absence, car l'un de ceux-ci nous disait, à cette occasion, en bon langage vaudois : « Eh bien,

j'aime assez ces congrès de médecins, on a au moins quelques jours de bons. »

Mais nous autres membres de la Société des Carabiniers n'avons pas besoin de vins aussi recherchés, ni de « turbot d'Ostende, sauce Mirabeau, » pour nous égayer et jouir de la santé que procurent ces rivages. Voyez, je vous prie, l'animation de cette salle, voyez les figures florissantes avec lesquelles rentreront, ce soir, les amis de Cossonay et autres !...

Vous dire l'accueil que quelques-uns d'entre eux recevront de maman... nous l'ignorons. Il pourront nous dire cela demain !

Le mois d'août, pour nous, a été bien calme ; aussi nos journaux n'ont-ils eu d'autre nouvelle à sensation que celle qui nous donnait la liste des mets préférés des souverains. C'est ainsi que nous avons appris que S. M. le roi d'Italie a un faible marqué pour les soupes épaisses et fortement saupoudrées de fromage.

Grand bien lui fasse !

C'est à peu près à la même époque que, dans d'intéressants articles sur notre industrie nationale, le *Nouvelliste vaudois* attirait notre attention sur la fabrique de crochets de M. Casimir Golay, à Lutry. Cette industrie fait, dit-on, de grands progrès et de bonnes affaires. Nous en sommes heureux, car il doit être bien difficile à M. Golay de lutter avec succès contre une autre fabrique de crochets qui prend de plus en plus d'extension au sein de notre Conseil communal.

En septembre, la presse vaudoise signala le décès d'un de nos concitoyens bien connu comme dompteur d'animaux féroces. Silas Bolomey possédait, sur les Monts de Lutry, une petite habitation, où il venait, chaque année, passer quelques semaines. Puis, tout à coup, vivement sollicité par son métier favori, il se réengageait bientôt dans quelque ménagerie ambulante, et allait courir le monde en compagnie de ses terribles et dangereux pensionnaires.

Cet homme modeste avait le talent particulier de savoir parler aux bêtes, ce qui n'est certes pas sans utilité en certaines circonstances ; et il avait toujours dans son boniment au public quelque bonne et gaie plaisanterie dite avec un accent vaudois très prononcé.

Il y a huit ou dix ans, Bolomey travaillait dans une ménagerie installée sur la Riponne. Parlant à la foule, à demi couché sur deux grands lions accroupis au coin de leur cage : « Messieurs et Mesdames, disait-il, nous quittons Lausanne demain, et je prie les personnes à qui je puis devoir quelque chose de venir ici encaisser leurs notes. »

Personne ne se soucia de cette étrange manière de régler ses comptes.

L'éternelle question des *ruclons*, à laquelle nous avons fait allusion tout à l'heure, a battu son plein dès le printemps jusqu'en octobre, soit au sein de la Municipalité, soit au sein du Conseil communal. Une discussion passionnée, violente parfois, s'éleva entre les partisans de l'incinération des balayures et les partisans de leur utilisation comme engrais. Et chacun, dans l'intérêt de sa cause, s'attacha à en démontrer la composition par le menu.

La distinction établie entre les *ruclons* d'été et les *ruclons* d'hiver, les fertilisants et ceux qui ne le sont pas, ces messieurs ont divisé le tout en deux catégories, savoir :

1° Les *ruclons* provenant de querelles de ménage ou de cafés, tels que tessons de bouteilles et vaisselle brisée, fragments arides et secs comme le son de la crécelle qui les appellera.

2° Les matières végétales et animales, paisibles débris de la cuisine et de la vie de famille : trognons de choux, pommes de terre malades, os à demi décharnés, mèches de cheveux, chignons et toupets hors d'usage, artifices de toilette, etc., qui seront recueillis au son de la cloche.

Tel est le triage méticuleux auquel nos autorisés se sont livrés pendant des mois, dans leurs discussions, triage que nous estimons plus ou moins indiscret, si l'on considère ce que recèlent de secrets intimes ces divers objets jetés au tombereau, et ce que peuvent laisser supposer une mèche de cheveux, une tresse égarée, un vieux corset abondamment rembourré, un pinceau et des restes de cosmétiques destinés à réparer des ans l'irréparable outrage.

Enfin, après tant de bruit, et depuis la séance du Conseil communal du 29 octobre, nous n'avons plus entendu parler de cette affaire. Ce serait à supposer que M. Gallais, qui a passé à Lausanne dans la même journée, faisant le tour du monde avec sa célèbre brouette, nous a tout à coup débarrassé de ces encombrants immondices.

Mentionnons à l'actif de l'année courante la solution d'une question à l'étude depuis tantôt un quart de siècle. Grâce à un homme d'une énergie peu commune, et qui connaît les Lausannois mieux que personne, le réseau des tramways a été voté, pour ainsi dire, sans le vouloir, et contrairement à toutes nos traditions. Nous avons si bénévolement tiré la carte forcée, que la moitié des actions étaient déjà souscrites, dit-on, alors que nous discussions encore, pour ne pas en perdre l'habitude.

C'est ainsi que M. Palaz nous a mené dès le début de son entreprise, et il avait raison. Tout notre désir, maintenant, c'est qu'il nous mène en trams le plus tôt possible.

Autre décision municipale non moins importante, c'est la reprise de l'éclairage au gaz par la Commune. Désormais, ce sera de l'hôtel-de-ville que nous viendra la lumière !...

N'oublions pas de féliciter la Société pour le développement de Lausanne de l'heureuse issue qu'à eu devant le Conseil communal et le Grand Conseil son beau projet de quai, à Ouchy. Ce n'est pas que celui-ci soit resté sans détracteurs. Les opposants, critiquant l'alignement, demandaient un quai suivant toutes les sinuosités du rivage, alléguant qu'avec des contours et des détours, le paysage présenterait des aspects plus variés.

M. le conseiller d'Etat Jordan-Martin, qui a défendu le projet avec beaucoup d'éloquence et de talent, a fait remarquer à ce sujet que le quai aura 29 mètres de large, et que les amateurs de zigzags pourront s'en donner à cœur joie, le voyage de Töpfer à la main.

Mais nous croyons qu'un des événements les plus marquants de l'année est la question militaire, qui a si vivement préoccupé nos populations, peu disposées, paraît-il, à donner dans la centralisation à outrance, cette espèce de pieuvre dont les tentacules s'allongent de plus en plus, et qui ne demande qu'à manger les cantons à petite bouchées et à toutes les sauces.

Ces tentatives envahissantes s'étaient déjà manifestées trois fois depuis un an seulement : Beutezug, représentation de la Suisse à l'étranger, monopole des allumettes. Rien ne semblait pouvoir arrêter ce courant, lorsque, tout à coup, le brave peuple suisse, — si calme d'ordinaire, — se fâcha tout rouge ; et les promoteurs de la centralisation militaire se souviendront longtemps

de la douche glacée qu'il leur administra le 3 novembre.

Les Vaudois sont assez intelligents, paraît-il, pour se passer, en telle occurrence, et des beaux discours et des recommandations de la presse. Le fruit qu'on peut tirer des renseignements donnés par celle-ci est d'ailleurs peu éblouissant.

Dans la question militaire, sur laquelle nous avons été appelés à voter, quatre points principaux étaient en discussion: l'autonomie des cantons, — les charges du soldat, — la mobilisation et la défense des frontières, — le budget militaire.

Eh bien, voyons un peu ce que nous disaient à ce sujet divers organes de la presse:

1^{er} point. — *L'autonomie des cantons.*

LA GAZETTE. — « Rien de plus faux que de prétendre que la révision militaire acceptée sera le commencement de la fin des cantons. »

LE NOUVELLISTE. — « Voulez-vous proclamer la déchéance des cantons? vous n'avez qu'à voter: Oui. »

2^{me} point. — *Charges du soldat.*

LA FEUILLE D'AVIS. — « La constitution révisée ne prévoit aucune aggravation des charges du soldat. »

AFFICHE JAUNE. — « La révision aurait pour conséquence l'augmentation des charges du soldat. Peuple vaudois, tu n'y consentiras pas; 45 jours de service faits avec plaisir valent mieux que 60 jours faits avec dégoût. »

3^{me} point. — *La mobilisation et la défense des frontières.*

AFFICHE JAUNE. — « Tu repousseras la révision, parce que, loin de renforcer l'armée, elle l'affaiblirait. »

LA REVUE. — « Si la révision est rejetée, on court le risque d'une brusque invasion, sans pouvoir s'y opposer. »

L'ANTI-REVISIONNISTE. — « La centralisation n'est point nécessaire; la guerre éclaterait-elle demain, que la mobilisation fonctionnerait sans accroc. A l'heure voulue, tout serait en ordre. »

POUR LA PATRIE (autre feuille de circonstance). — Rien de plus compliqué, de plus embrouillant que notre organisation militaire actuelle. »

4^{me} point. — *Le budget militaire.*

LA FEUILLE D'AVIS. — « De la révision résultera une économie très importante pour les cantons. »

PROCLAMATION JAUNE. — « Le projet entraînerait d'énormes charges financières. Huit millions d'augmentation annuelle sur le budget. Peuple vaudois, où prendra-t-on cet argent?... Dans ta poche!... »

LA REVUE. — « Pour le budget des cantons, la révision sera une affaire excellente; ils n'auront plus de dépenses militaires. »

Je vous avoue, Messieurs, que ces divers renseignements donnés par nos journaux et les proclamations adressées au peuple me laissèrent un peu rêveur, perplexe même. Aussi, pour faire la part de chacun, j'ai écrit, en gros caractères, sur mon bulletin: OUI et NON.

Quelque temps avant cette célèbre votation fédérale, nous avons eu une démonstration militaire qui a mis en émoi la Suisse romande, et notamment le canton de Vaud. Nous voulons parler de ce grand rassemblement du 1^{er} corps d'armée qui mit successivement aux prises, les bataillons, les régiments, les brigades et les divisions.

Durant les huit ou dix jours qui précédèrent l'action, et pendant que s'opéraient les premiers mouvements de mobilisation, on entendit, dans les rues de Lausanne, le bruit des sabres traînant sur des pavés exceptionnellement favorables.

C'était là le prélude de grands événements.

Ce bruit retentissant, — qu'on se garderait bien d'éviter, — affectait agréablement l'oreille de messieurs les officiers, fiers d'attirer ainsi l'attention des humbles pékins, et particulièrement celle des dames aux fenêtres, auxquelles ils semblaient dire: « C'est quelqu'un celui qui passe!... c'est à la fois, Mesdames, l'amour et la force!... »

Plusieurs épisodes militaires, plusieurs combats de la campagne qui s'ensuivit, sont dignes de figurer dans notre histoire contemporaine. Il faut citer, entre autres, la bataille des bords de la Venoge, où la 1^{re} division reçut une de ces frottées dont elle se souviendra.

L'attaque de l'ennemi fut si prompte, si inattendue, qu'il put facilement s'emparer des cuisines et boire le café préparé pour d'autres, café dont le sucre était à peine fondu. Ce fut au point qu'une section du bataillon 10, de Genève, subitement cernée et sans armes, dut se défendre avec des bouteilles vides et des boîtes de sardines.

Et dire que, durant cette mémorable journée, les vaches de Senarclens et de Gollion paissaient tranquillement, indifférentes et peu respectueuses des savantes combinaisons de la tactique militaire. C'est ainsi que, à côté du tonnerre de l'artillerie, on pouvait entendre le bruit paisible et argentin de joyeuses clochettes.

Mais le clou du grand drame de septembre fut la prise de Poliez-le-Grand, par le corps d'armée tout entier, lancé contre un ennemi marqué.

C'est gentil, tout de même, un ennemi marqué; c'est arrangeant; ainsi qu'avec le ciel, il est avec lui des accommodements.

Néanmoins, le dernier assaut a été terrible!... Nul ne sait ce qui fût arrivé, si les juges de camp n'avaient, à point, arrêté le combat!

Un caporal, encore sous l'impression de ce terrible choc, nous disait, il y a quelques semaines: « Quand on considère tous les progrès accomplis dans l'art de la guerre, on se demande si, revenant aujourd'hui parmi nous, Napoléon le grand ne serait pas bien petit! »

Et dire que, le lendemain de ce mémorable combat, un marchand de journaux criait dans nos rues: « L'Estafette! La prise de Poliez-le-Grand, pour cinq centimes! »

Ça valait cependant mieux que cela!...

Mais de tels spectacles ne sourient guère aux gens qui, comme nous, n'ont pas le tempérament guerrier et trouvent qu'il serait infiniment préférable de pouvoir se passer de toutes ces gloires.

Et, à ce propos, nous comprenons toujours mieux cette bonne paysanne, embrassant tendrement son fils, qui, armé et équipé, partait pour la guerre du Sonderbund:

— Eh bien va, François, lui disait-elle, va bravement, mon enfant!... mais crois-moi, s'ils se battent, t'en mêle pas!

Chers concitoyens, cela dit, je bois à votre santé, je bois au succès de ce second acte, où règnera sans doute, comme du passé, la plus franche, la plus cordiale gaieté!

Vive la Société des Carabiniers!

Lo bounan et Fifelon.

Vive lo bounan! Kà adon fà bon ètrè dè stu mondo, poru qu'on aussè lo bosson garni. La police ne fà min dè rionda pè lo cabaret; la fenna ne s'engrindzè pas s'on l'ai restè on bocan tard, lè z'einfants sè repèssont dè bougnets et dè breccès pè l'hotè et s'amusont avoué lè bibis que la tsaussevilhè l'ao z'a met dein l'ao chòquès; on laissè lè cousins dè coté; on redit cliào bounès vilhiès tsansons d'ài z'autro iadzo; enfin quiet; on vit dein lo dzoufo. Vive lo bounan!

Mà n'est pas lo tot! c'est coumeint vo z'é dè:

faut lo bosson garni; kà sein comptà la mar-maille que n'a jamé prào; la fenna, que vao son drài; lè pourro que vignont ràocanà pè la porta, ne faut pas lo porta-mounia vouàisu s'on vao s'accordà cauquies quartettès dè tot bon et on petit fricot avoué lè z'amis, kà tsacon ne pao pas s'amusà tot solet decoutè son bossaton coumeint Fifelon, qu'on ne l'ai dit pas dinsè po rein.

Lo dzo dè stu derrai bounan, dou z'amis d'ao défrou, qu'aviont fètà Syrvestre, sè sont peinsà d'allà fèrè vesità à Fifelon, que lè z'a einvità po dinà, et ein atteindeint que la soupa s'ài presta, sont z'u bairè on vermoute à la pinta. Ein reve-gneint à l'hotè, à midzo, Fifelon que v'ài que n'ia rein dè vin su la trabilia, preind la cliìa dè la càva po ein allà queri; mà sa fenna, qu'av'ài étà bin malàda, mà qu'allavè m'i, l'ai preind la cliìa d'ài mans et l'ai fà:

— Dresse pi la soupa! y'adri traire onna botolhie.

— Mâ, madama, l'ai fà ion d'ài z'amis, vo n'êtes pas onco prào bin po décheindrè et remontà cliào z'égras; laissi pi fèrè l'ami Fifelon; n'ein bin lo teimps.

La fenna, conteinta d'av'ài l'occajon dè fèrè onna petita aleon à se n'hommo per devant cliào dou z'amis, repond:

— Oh! vo z'êtes bin bon, monsu, mà n'ouzo vretabliameint pas lo laissi allà pè la càva; l'ai restèrài!

Cartes-correspondance et lettres.

Dans un de nos précédents numéros, nous avons manifesté le désir d'avoir quelques renseignements sur le nombre des cartes-correspondance dont il est fait usage en Suisse. Aujourd'hui déjà, et, grâce à l'aimable obligeance de M. E. M., nous sommes en mesure d'indiquer, pour une certaine période d'années, non seulement le chiffre des cartes expédiées dans l'intérieur de la Suisse et à l'étranger, mais aussi celui des lettres.

Cartes-correspondance

Années.	Destination.	Nombre.
1890	échange interne	12,914,356
»	pour l'étranger	4,062,045
1891	échange interne	13,589,706
»	pour l'étranger	4,089,865
1892	échange interne	14,576,625
»	pour l'étranger	4,296,968
1893	échange interne	14,766,330
»	pour l'étranger	4,762,290
1894	échange interne	15,206,150
»	pour l'étranger	5,174,897

Lettres.

1890	échange interne	63,583,086
»	pour l'étranger	13,098,842
1891	échange interne	66,691,695
»	pour l'étranger	13,102,804
1892	échange interne	71,182,452
»	pour l'étranger	13,595,021
1893	échange interne	73,349,509
»	pour l'étranger	14,829,920
1894	échange interne	75,794,326
»	pour l'étranger	14,565,304

Jeu de société. — On distribue autant de feuilles de papier qu'il y a de joueurs, plus quelques crayons. Chaque personne écrit en haut de sa page un nom d'homme; puis, par un pli, elle cache ce qu'elle a tracé et le passe à son voisin ou à sa voisine, qui, à son tour, marque un nom de femme, fait un pli et le passe à sa droite, — ainsi jusqu'à l'épuisement du jeu qui comporte cette série:

- 1^o Un nom d'homme (parent, ami ou célébrité).
 - 2^o Un nom de femme (connu également de tous).
 - 3^o Où ils (l'homme et la femme) ont été.
 - 4^o Ce qu'ils ont fait.
 - 5^o Ce qu'il en est résulté.
 - 6^o Ce que le monde en a dit.
- Chacun ayant écrit ce qui lui a passé par la tête, et cela dans l'ignorance absolue de la pensée des autres, il résulte de l'assemblage des phrases, amené par le